

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

OMNIBOND

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Il a pour objectif d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de 2 ans minimum, une performance similaire ou supérieure nette de frais de gestion fixes à l'indice €STR + 100 BPS. Son indicateur est €STR + 100 BPS. Cet indicateur est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice

Stratégie d'investissement

La gestion d'OMNIBOND repose sur une gestion discrétionnaire et s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres « bond picking » et est réalisée à l'aide de stratégies variées qui combinent :

- une approche de type « top down » (étude du contexte économique de la zone Euro puis sélection de titres), fondée sur des critères macro-économiques, pour l'établissement de la stratégie d'exposition au risque de taux d'intérêt (sensibilité, duration, position de courbes de taux) et accessoirement au risque de change.

- une approche de type « Bottom up » (analyse des caractéristiques de chaque émetteur et de chaque émission), fondée sur des critères micro-économiques et sur l'analyse financière interne ou externe, pour déterminer l'exposition du portefeuille aux risques spécifiques (secteurs, émetteurs, titres).

La stratégie d'investissement, basée sur la gestion du risque de taux et de crédit, vise à choisir des titres d'une durée de vie proche de celle de l'indice, mais pas de manière exclusive. Elle est conditionnée par l'évolution des marchés de taux en euro et par les mouvements de la courbe de taux d'intérêt de la zone euro. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le fonds est exposé en permanence aux titres de taux libellés en euro, issus indifféremment d'émissions publiques ou privées.

L'OPC peut investir

- jusqu'à 100% maximum de son actif en produits de taux libellés en euro : titres de créances et instruments du marché monétaire publics ou privés dont la notation minimum des émetteurs est « Investment Grade »

- jusqu'à 60% maximum dans des titres spéculatifs appartenant à la catégorie haut rendement (« High Yield »), selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.

- jusqu'à 10% en obligations avec une maturité supérieure à 12 ans.

- jusqu'à 10% en titres libellés dans une autre devise.

- jusqu'à 10% de son actif en OPCVM de droit français ou étranger et en FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle.

La zone géographique des émetteurs des titres de taux est la Zone Euro, sans répartition par pays prédéfinie et accessoirement des États de l'OCDE.

La maturité maximum des titres pourra être supérieure à 12 ans avec une duration maximum du portefeuille de 7 ans.

Le fonds sera géré dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 7.

L'OPC est exposé :

- 60% maximum en titres dont les émetteurs sont non notés ou de notation inférieure à « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation. Ces titres, appartenant à la catégorie haut rendement (« High Yield »), qui portent un risque de défaut plus important et offrent un rendement élevé, feront l'objet d'un suivi et d'une recherche effectuée par la société de gestion.

- 10 % maximum au risque de change.

- 10% maximum, directement ou indirectement, au risque action y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés.

L'OPC peut intervenir

Instruments financiers dérivés :

- dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net sur futures sur indices taux ou indice de change, négociés sur des marchés réglementés et organisés pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques de taux, ou change.

Titres intégrant des dérivés : négociés sur des marchés réglementés et organisés ou de gré à gré pour exposer le portefeuille aux risques de taux, change, crédit action (maximum 10%).

-jusqu'à 20% maximum de l'actif net en obligations convertibles classiques notées ou non (pas d'obligations convertibles en actions synthétiques) ;

Jusqu'à 100% de l'actif net en :

- obligations à option de remboursement anticipé au gré de l'émetteur ou du porteur (obligation callable ou puttable), sans autres éléments optionnels ou de complexité.

- EMTN intégrant des contrats financiers simples

COMMENTAIRE DE GESTION

Au cours de l'exercice 2022, l'environnement économique a profondément évolué. En effet, le premier trimestre a été marqué par l'entrée en conflit armé de la Russie contre l'Ukraine, avec pour corollaire des disruptions majeures d'approvisionnement en matières premières qui ont conduit à un choc inflationniste aux États-Unis et en Europe. Ce contexte a contraint les banques centrales de ces zones géographiques à relever drastiquement leurs taux directeurs. En Asie, la poursuite des confinements et la crise immobilière en Chine ainsi que la déflation chronique du Japon ont permis de tempérer la séquence inflationniste et de déconnecter les deux banques centrales de ces pays du mouvement global de resserrement monétaire.

La transition brutale d'une situation globalement déflationniste à un environnement hautement inflationniste, induit notamment par la hausse du prix des matières premières (pétrole Brent +6.4%), a entraîné des répercussions importantes sur l'ensemble des classes d'actifs. S'agissant du marché obligataire, les relèvements de 0,25% à 4,5% des taux directeurs de la FED à compter de mars 2022 et de la BCE (-0,25% à +2%) ont provoqué une envolée des taux longs (US 10Y : 1,50% à 3,83% et Bund 10 Y : -0,18% à +2,56%).

Concernant les marchés d'actions, après avoir culminé en janvier 2022, l'indice MSCI Monde, en dollars, cédait 17.7% ; le S&P 500 (-18.1%) surperformait largement le Nasdaq (-32.4%) et le MSCI China (-20%). Les actions européennes terminaient la période en baisse de -8.8% (Eurostoxx 50 NR).

Les obligations ont reflété à la baisse la variation des taux et ont connu un véritable krach d'une ampleur inédite : les obligations Investment Grade en euro perdent 13.7%, les obligations High Yield en euro -10.6%, tandis que la valorisation des emprunts d'Etats en euro perdait 18.5%.

Enfin sur le plan des devises, le fait notable de la période est la baisse de 5.9% de l'euro face au dollar.

Sur l'année l'encours du fonds Omnibond a encore varié sensiblement à la hausse sous l'effet d'une forte collecte nette positive, ainsi les encours sous gestion ont progressé de +50M€ (+36% sur l'année 2022) pour terminer à 192M€.

La hiérarchie de l'allocation entre les grandes thématiques présentées en portefeuille reste préservée néanmoins leurs poids respectifs s'homogénéisent avec le temps :

- Les legacies T1 représente toujours le segment avec le plus gros poids en portefeuille (équitablement réparti entre assurances et banques). Après avoir subi une baisse de valorisation sensible sur le début d'année avec l'annonce de 2 émetteurs bancaires de ne pas rappeler leurs titres les considérant comme du financement peu cher et ce à l'encontre des recommandations du régulateur européen, le segment s'est ensuite plutôt bien tenu et présente une performance annuelle similaire à l'indice Investment Grade. Les legacies T1 ont été repondérées en portefeuille après la baisse de valorisation du début d'année pour profiter d'un point d'entrée beaucoup plus attractif. Ainsi, le poids des legacies T1 est passé de 29 à 34% entre janvier et février 2022 pour ensuite représenter en moyenne 35% de l'allocation du portefeuille le reste de l'année.

Cette classe d'actifs présente toujours des perspectives attrayantes dans l'environnement de marché présent, permettant de participer à la hausse des taux avec la réindexation des coupons de manière périodique tout en ne pâtissant pas de la hausse des taux d'emprunts d'Etats et en bénéficiant d'une revalorisation de ces obligations avec un retour au pair progressif à mesure que la fin de la période de disqualification réglementaire approche (fin 2025 pour la plupart des titres).

- Les obligations Tier 2 de banques périphériques, notamment grecques et portugaises, représentent également une allocation notable du fonds et une contribution sensible à la performance de 2022. La thématique d'assainissement des bilans bancaires de ces acteurs périphériques est toujours d'actualité et entre dans sa dernière phase avec un travail remarquable réalisé ces dernières années. Ces obligations présentent encore un potentiel de resserrement important tout en bénéficiant d'un carry élevé et d'une poursuite de l'amélioration des ratios de solvabilité. Après avoir représenté 25% de l'allocation du portefeuille en début d'année cette thématique en représente 22% en fin d'année.
- Le segment des obligations senior bancaires a été sensiblement repondéré en fin d'année avec l'émission de nombreuses nouvelles souches obligataires sur le marché primaire dans l'optique

d'amélioration des ratios MREL des banques en question. Ainsi, ces titres obligataires de banques périphériques notamment présentent des couples rendements/risques intéressants avec des maturités courtes (en moyenne entre 3 et 5 ans), un rang de séniorité élevé et des rendements importants du fait de la hausse des taux et des nombreuses émissions simultanées.

- La partie corporate a peu évolué en poids dans le portefeuille mais des arbitrages ont été réalisés avec des sorties de souches Euro PP achetées en 2021, s'étant bien comportées dans le sell-off de début d'année et ne présentant quasiment plus de pick up contre des souches standards équivalentes. Ainsi, des obligations corporates plus « benchmarks » ont été intégrées en face.
- Par ailleurs, l'obligation convertible Pierre et Vacances a été convertie en actions de la société au mois de septembre, représentant ainsi une ligne directe en action dans le portefeuille à hauteur 1.3%.

A la suite de la réunion de la BCE de début février 2022, un mouvement progressif de réduction de la sensibilité taux a été opéré dans le portefeuille entre début février et début avril par l'intermédiaire de ventes de futures sur les taux européens, essentiellement via le point 5 ans allemand. Ainsi, la sensibilité taux du portefeuille a été réduite de 2.40 à fin décembre 2021, jusqu'à tangenter la borne basse à 0 de la fourchette de sensibilité taux du fonds (0 à 7), à 0.19 un an plus tard s'affichant en moyenne à 0.35 entre les mois d'avril et de décembre 2022.

Ces positions courtes sur les taux européens ont permis une forte contribution positive à la performance de l'année, à hauteur de 440 bps. L'allocation entre segments obligataires et la sélection de titres procurant un surcroît de performance de 130 bps contre des indices investment grade et high yield.

Ainsi, nette de frais la performance d'Omnibond s'affiche à -7.07% sur la part R, -6.69% sur la part A et -7.20% sur la part SL.

L'indicateur de comparaison du fonds (€STR+100bps) affiche quant à lui une performance de +0.15% sur l'année.

Les indices crédit euro investment grade et high yield terminent l'année respectivement à -13.7% et -10.6%.

Prise en compte des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance)

FLORNOY FERRI ne prend pas en compte de manière systématique et contraignante, les critères ESG (critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance) dans la mise en œuvre de sa politique d'investissement pour la gestion de votre Fonds, ce qui n'exclut pas que des critères extra-financiers peuvent être pris en compte par les gérants.

FLORNOY FERRI n'investit pas dans certains secteurs d'activités : industrie du tabac, clonage humain, pornographie et toute autre activité portant atteinte à l'intégrité des personnes. Par ailleurs nous excluons les sociétés dont 100% du chiffre d'affaires est issu des activités de casino, de la production d'armes et munitions. FLORNOY FERRI assure son respect des Conventions d'Ottawa et d'Oslo signées par la France en 1997 et 2008 respectivement concernant la production d'armes controversées telles que les mines anti-personnel ou les armes à sous-munitions.

Ces indicateurs ESG pour le choix des investissements font l'objet d'une revue périodique, afin d'être conformes aux meilleures pratiques du secteur.

L'obtention des informations se fait par les équipes par des prestataires externes, qui mènent des audits spécifiques (en particulier audit social, audit financier, juridique).

La prise en compte de Taxonomie est la suivante :

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Rémunérations versées par la Société de Gestion (Art. 314-85-2 du RG AMF et Instruction AMF n°-2011-19) :

La politique de rémunération mise en place au sein de FLORNOY FERRI est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 dite « OPCVM 5 » concernant les OPC gérés par les sociétés de gestion. Ces règles ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine et efficace des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération de FLORNOY FERRI, revue chaque année. Elle est disponible sur demande auprès de la société de gestion.

La politique de rémunération concerne les dirigeants de la société de gestion, les personnels chargés de la gestion de portefeuille, les fonctions de contrôle et les fonctions commerciales.

Rémunérations 2022

Au titre de l'exercice 2022, les rémunérations versées aux personnes concernées sont les suivantes :

Année 2022	En K€	En K€
	Tous les collaborateurs	Collaborateurs concernés
Rémunération fixe	3292	2042
Rémunération variable	758	335
Dont variable non différé	758	335
Dont variable différé	0	0

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2022

OMNIBOND

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Flornoy & Associés Gestion sélectionne et évalue les intermédiaires de marché (brokers) sur la base de critères relatifs à l'exécution des ordres (ex. : Qualité de l'exécution des ordres, Qualité du back office, Accès à des blocs de titres, Coût de l'intermédiation, Notoriété et solidité de l'intermédiaire...) et à l'aide à la décision d'investissement (ex. : Qualité du service de recherche, Qualité des conseils, Suivi commercial et marketing...) :

Ces critères donnent lieu à une notation annuelle attribuée lors d'un comité d'évaluation. Ce comité décide du maintien ou de la suppression de l'intermédiaire en fonction de la note obtenue.

Flornoy & Associés Gestion surveille l'efficacité de la mise en œuvre de cette politique et pourra le cas échéant l'adapter selon les évolutions des possibilités offertes par les intermédiaires. Le choix des intermédiaires est soumis régulièrement à une revue par un comité de sélection qui peut donner lieu à une nouvelle sélection d'intermédiaires.

Flornoy & Associés Gestion peut, sur simple demande formulée par le client, transmettre tout justificatif utile.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

01/01/2022 Frais : Modification du principe de prélèvement de la commission de surperformance : anciennement high water mark , dorénavant High on High

01/01/2022 Frais : Ajout d'une mention précisant que pour les trois parts (I, A, SL) qui ont démarré en 2021, les frais de surperformance ne seront acquis que fin 2022

21/02/2022 Suppression de part : Suppression de la part I

21/02/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Elargissement des souscripteurs concernés de la part A aux family

21/02/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Diminution du montant minium de souscription initiale de la part A, auparavant : 1 000 000 euros, dorénavant : 200 000 euros

21/02/2022 Caractéristiques de gestion : Ajout dans la stratégie d'investissement d'un paragraphe Information concernant le Règlement (UE) 2020/852 dit Taxonomie

20/12/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : mise à jour du paragraphe relatif aux souscripteurs concernés. Toute souscription de part est interdite aux ressortissants russes et biélorusses

20/12/2022 Caractéristiques de gestion : Ajout du tableau relatif à la classification AMF du fonds : Obligations et autres titres de créances libellés en euro

20/12/2022 Frais : Mise à jour du paragraphe relatif aux frais de recherche pouvant être facturés au fonds avec la suppression de la mention suivante : Si toutefois FLORNOY décidait d'ouvrir un compte de recherche elle en informerait les porteurs de parts de l'OPC OBLIGREEN par tout moyen

20/12/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour du paragraphe relatif aux méthodes de valorisation des obligations et titres de créance assimilés

20/12/2022 Caractéristiques de gestion : Ajout d'un paragraphe relatif au règlement Taxonomie au paragraphe sur les informations d'ordre commercial et les critères ESG.

FCP OMNIBOND
FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Société de gestion :

FLORNOY FERRI
87-89, avenue Kléber
75016 Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<p style="text-align: center;">FCP OMNIBOND RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022</p>
--

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux porteurs de parts,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion du fonds, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement OMNIBOND constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance :

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5- Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

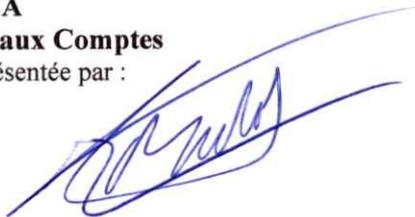
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Peyrolles en Provence,
Le 26 avril 2023

B2A
Commissaire aux Comptes
Société représentée par :



Marc-Olivier BERTOT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale d'Aix-en-Provence

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	186 563 067,13	138 407 496,22
Actions et valeurs assimilées	3 023 128,11	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 023 128,11	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	181 821 379,02	135 898 596,22
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	181 821 379,02	135 898 596,22
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	2 508 900,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	2 508 900,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	1 718 560,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 718 560,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	112 864,32	222 673,51
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	112 864,32	222 673,51
Comptes financiers	7 246 033,19	3 875 555,73
Liquidités	7 246 033,19	3 875 555,73
Total de l'actif	193 921 964,64	142 505 725,46

B2A

Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
S.A.R.L. au capital de 5000 Euros
Siret 537 506 073 00015 - APE 6920Z
Les Gardes - 13860 Peyrolles en Provence

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	184 378 906,03	134 364 899,10
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	1 949 446,65	4 837 929,86
Résultat de l'exercice (a, b)	5 702 060,45	2 323 948,87
Total des capitaux propres	192 030 413,13	141 526 777,83
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	1 718 560,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	1 718 560,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 718 560,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	172 991,51	978 947,63
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	172 991,51	978 947,63
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	193 921 964,64	142 505 725,46

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

B2A
 Société de Commissariat aux Comptes
 inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
 S.A.R.L. au capital de 5000 Euros
 Siret 537 506 073 00015 - APE 6920Z
 Les Gardes - 13860 Peyrolles en Provence

HORS-BILAN

	30/12/2022	31/12/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Taux		
FGBMH3F00002 BOBL-EUX 0323	60 768 750,00	0,00
Total Taux	60 768 750,00	0,00
Total Contrats futures	60 768 750,00	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	60 768 750,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	60 768 750,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

B2A

Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
S.A.R.L. au capital de 5000 Euros
Siret 537 506 073 00015 - APE 6920Z
Les Gardes - 13860 Peyrolles en Provence

COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	6 593 654,52	3 081 069,04
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	6 593 654,52	3 081 069,04
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	11 397,88	14 369,92
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	11 397,88	14 369,92
Résultat sur opérations financières (I - II)	6 582 256,64	3 066 699,12
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 665 473,69	1 727 121,98
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	4 916 782,95	1 339 577,14
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	785 277,50	984 371,73
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	5 702 060,45	2 323 948,87

B2A

Société de Commissariat aux Comptes
 Inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
 S.A.R.L. au capital de 5000 Euros
 Siret 537 506 073 00015 - APE 6920Z
 Les Gardes - 13860 Peyrolles en Provence

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part SL :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

B2A

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
S.A.R.L. au capital de 5000 Euros
Siret 537 506 073 00015 - APE 6920Z
Les Gardes - 13860 Peyrolles en Provence

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
R	FR0011147594	1 % 1% maximum	Actif net
SL	FR00140044P7	1,1 % 1.10% maximum	Actif net
A	FR00140056Z0	0,75 % 0,75% maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
R	FR0011147594	2,5% TTC maximum Actif Net
SL	FR00140044P7	2,5% TTC maximum Actif Net
A	FR00140056Z0	2,5% TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance**Part FR0011147594 R**

15% TTC de la surperformance nette des frais au-delà de l'indicateur de référence €STR + 100 BPS, uniquement en cas de performance annuelle positive, avec un High on High.

Actif net

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance positive et égale à celle de l'indicateur €STR + 100 BPS sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM.

Un principe de « High on High » est appliqué : la commission de surperformance est provisionnée uniquement au-delà de la plus haute valeur liquidative de fin d'exercice avec pour première référence la valeur liquidative du 31/12/2014.

La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice.

En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans.

A compter du 20/08/2020, date de modification de l'indice de référence et concernant la commission de surperformance exigible dans le FCP OMNIBOND, jusqu'à la fin de l'exercice comptable (dernier jour de Bourse de Paris du mois de décembre), la société de gestion comparera la performance du FCP OMNIBOND à l'ancien indice de référence (IBOXX Euro 3-5 ans) et au nouvel indice (€STR + 100 BPS) et provisionnera les frais de gestion variables les plus avantageux pour le porteur.

A compter du prochain exercice comptable, la performance du Fonds ne sera plus comparée qu'au nouvel indice €STR + 100 BPS.

Pour les trois parts (I, A, SL) qui ont démarré en 2021, les frais de surperformance ne seront acquis que fin 2022.

Pour avoir plus de 12 mois le calcul se poursuit de la date de création à la clôture de fin 2022.

B2A

Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
S.A.R.L. au capital de 5000 Euros
Siret 537 506 073 00015 - APE 6920Z
Les Gardes - 13860 Peyrolles en Provence

Part FR00140044P7 SL

15% TTC de la surperformance nette des frais au-delà de l'indicateur de référence €STR + 100 BPS, uniquement en cas de performance annuelle positive, avec un High on High.

Actif net

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance positive et égale à celle de l'indicateur €STR + 100 BPS sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM.

Un principe de « High on High » est appliqué : la commission de surperformance est provisionnée uniquement au-delà de la plus haute valeur liquidative de fin d'exercice avec pour première référence la valeur liquidative du 31/12/2014.

La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice.

En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans.

A compter du 20/08/2020, date de modification de l'indice de référence et concernant la commission de surperformance exigible dans le FCP OMNIBOND, jusqu'à la fin de l'exercice comptable (dernier jour de Bourse de Paris du mois de décembre), la société de gestion comparera la performance du FCP OMNIBOND à l'ancien indice de référence (IBOXX Euro 3-5 ans) et au nouvel indice (€STR + 100 BPS) et provisionnera les frais de gestion variables les plus avantageux pour le porteur.

A compter du prochain exercice comptable, la performance du Fonds ne sera plus comparée qu'au nouvel indice €STR + 100 BPS.

Pour les trois parts (I, A, SL) qui ont démarré en 2021, les frais de surperformance ne seront acquis que fin 2022.

Pour avoir plus de 12 mois le calcul se poursuit de la date de création à la clôture de fin 2022.

Part FR00140056Z0 A

15% TTC de la surperformance nette des frais au-delà de l'indicateur de référence €STR + 100 BPS, uniquement en cas de performance annuelle positive, avec un High on High.

Actif net

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance positive et égale à celle de l'indicateur €STR + 100 BPS sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM.

Un principe de « High on High » est appliqué : la commission de surperformance est provisionnée uniquement au-delà de la plus haute valeur liquidative de fin d'exercice avec pour première référence la valeur liquidative du 31/12/2014.

La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice.

En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans.

A compter du 20/08/2020, date de modification de l'indice de référence et concernant la commission de surperformance exigible dans le FCP OMNIBOND, jusqu'à la fin de l'exercice comptable (dernier jour de Bourse de Paris du mois de décembre), la société de gestion comparera la performance du FCP OMNIBOND à l'ancien indice de référence (IBOXX Euro 3-5 ans) et au nouvel indice (€STR + 100 BPS) et provisionnera les frais de gestion variables les plus avantageux pour le porteur.

A compter du prochain exercice comptable, la performance du Fonds ne sera plus comparée qu'au nouvel indice €STR + 100 BPS.

Pour les trois parts (I, A, SL) qui ont démarré en 2021, les frais de surperformance ne seront acquis que fin 2022.

Pour avoir plus de 12 mois le calcul se poursuit de la date de création à la clôture de fin 2022.

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Frais de transactions sur valeurs mobilières : Actions et obligations convertibles : France – Belgique – Pays-Bas : 15 + frais d'intermédiation Autres pays (hors frais de place) : 35€ + frais d'intermédiation Obligations : France : 25 + frais d'intermédiation Etranger 55 € + frais d'intermédiation Titres négociables à court terme, TCN, , EMTN structuré : France : 25€ Etranger 55€ OPC : OPC Flornoy ou déposés au CIC : 0€ Commercialisés en France ou admis en Euroclear : 12€ Commercialisés à l'étranger 40€ Off-shore : 150€ MONEP EUREX Futures : 1€/lot TTC Prélèvement sur chaque transaction		100	
		B2A	

Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
S.A.R.L. au capital de 5000 Euros
Siret 537 506 073 00015 - APE 6920Z
Les Gardes - 13860 Peyrolles en Provence

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
- la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
- exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

B2A

Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
S.A.R.L. au capital de 5000 Euros
Siret 537 506 073 00015 - APE 6920Z
Les Gardes - 13860 Peyrolles en Provence

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

B2A
Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
S.A.R.L. au capital de 5000 Euros
Siret 537 506 073 00015 - APE 6920Z
Les Gardes - 13660 Peyrolles en Provence

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	141 526 777,83	55 923 388,02
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	88 756 550,89	94 715 777,15
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-26 673 451,51	-14 298 483,75
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	431 116,73	3 590 333,13
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 846 273,31	-803 390,25
Plus-values réalisées sur contrats financiers	3 397 258,25	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-138 900,26	0,00
Frais de transaction	-50 111,23	-63 461,07
Différences de change	27 586,39	-2 307,40
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-20 035 483,60	1 125 344,86
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-15 842 427,58</i>	<i>4 193 056,02</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>4 193 056,02</i>	<i>3 067 711,16</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	1 718 560,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 718 560,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 916 782,95	1 339 577,14
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	192 030 413,13	141 526 777,83

B2A

Société de Commissariat aux Comptes
 inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
 S.A.R.L. au capital de 5000 Euros
 Siret 537 506 073 00015 - APE 6920Z
 1 rue Gardes - 13860 Peyrolles en Provence

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	62 806 262,19	32,71
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	51 418 393,16	26,78
Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé	11 600 719,87	6,04
Titres participatifs	3 538 000,00	1,84
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	52 458 003,80	27,32
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	181 821 379,02	94,68
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Taux	60 768 750,00	31,65
TOTAL Opérations de couverture	60 768 750,00	31,65
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

B2A
Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
S.A.R.L. au capital de 5000 Euros
Siret 537 506 073 00015 - APE 6920Z
Les Gardes - 13860 Peyrolles en Provence

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	84 023 435,04	43,76	3 538 000,00	1,84	94 259 943,98	49,09	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	7 246 033,19	3,77	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	60 768 750,00	31,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	2 476 706,12	1,29	30 763 021,31	16,02	28 864 432,35	15,03	119 717 219,24	62,34
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 246 033,19	3,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 768 750,00	31,65	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

B2A

Société de Commissariat aux Comptes
 inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
 S.A.R.L. au capital de 5000 Euros
 Siret 537 506 073 00015 - APE 6920Z
 Les Gardes - 13860 Peyrolles en Provence

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
	USD	USD	SEK	SEK				
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	8 471 561,33	4,41	2 743 482,25	1,43	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 802,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

B2A

Société de Commissariat aux Comptes
 inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
 S.A.R.L. au capital de 5000 Euros
 Siret 537 506 073 00015 - APE 6920Z
 Les Gardes - 13860 Peyrolles en Provence

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2022
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

B2A
 Société de Commissariat aux Comptes
 inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
 S.A.R.L. au capital de 5000 Euros
 Siret 537 506 073 00015 - APE 6920Z
 Les Gardes - 13860 Peyrolles en Provence

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

B2A

Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
S.A.R.L. au capital de 5000 Euros
Siret 537 506 073 00015 - APE 6920Z
Les Gardes - 13860 Peyrolles en Provence

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	5 702 060,45	2 323 948,87
Total	5 702 060,45	2 323 948,87

	30/12/2022	31/12/2021
A1 PART CAPIA		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	235 916,72	-1 253,19
Total	235 916,72	-1 253,19
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
CI PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 174 780,35	2 286 636,25
Total	4 174 780,35	2 286 636,25
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

B2A

Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
S.A.R.L. au capital de 5000 Euros
Siret 537 506 073 00015 - APE 6920Z
Les Gardes - 13860 Peyrolles en Provence

	30/12/2022	31/12/2021
C2 PART CAPI SL		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 291 363,38	-3 203,22
Total	1 291 363,38	-3 203,22
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
II PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	41 769,03
Total	0,00	41 769,03
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

B2A

Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
S.A.R.L. au capital de 5000 Euros
Siret 537 506 073 00015 - APE 6920Z
Les Gardes - 13860 Peyrolles en Provence

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 949 446,65	4 837 929,86
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 949 446,65	4 837 929,86

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
A1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	70 298,01	21 247,05
Total	70 298,01	21 247,05
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 419 010,44	4 746 179,21
Total	1 419 010,44	4 746 179,21
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C2 PART CAPI SL		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	460 138,20	2 163,06

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C2 PART CAPI SL		
Total	460 138,20	2 163,06
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
II PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	68 340,54
Total	0,00	68 340,54
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

B2A
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
S.A.R.L. au capital de 5000 Euros
Siret 537 506 073 00015 - APE 6920Z
Les Gardes - 13860 Peyrolles en Provence

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2018	C1 PART CAPI C	14 580 011,73	11 022,999	1 322,69	0,00	0,00	0,00	31,82
31/12/2019	C1 PART CAPI C *	19 888 833,60	14 265,0000	1 394,24	0,00	0,00	0,00	-72,61
31/12/2020	C1 PART CAPI C	55 923 388,02	38 774,4340	1 442,27	0,00	0,00	0,00	42,48
31/12/2021	A1 PART CAPI A	6 046 278,04	60,0000	100 771,30	0,00	0,00	0,00	333,23
31/12/2021	C1 PART CAPI C	125 413 528,00	80 954,4891	1 549,18	0,00	0,00	0,00	86,87
31/12/2021	C2 PART CAPI SL*	2 176 653,67	2 174,2412	1 001,10	0,00	0,00	0,00	-0,47
31/12/2021	II PART CAPI I*	7 890 318,12	77,0000	102 471,66	0,00	0,00	0,00	1 429,99
30/12/2022	A1 PART CAPI A*	6 929 093,45	73,6896	94 030,81	0,00	0,00	0,00	4 155,46
30/12/2022	C1 PART CAPI R	139 784 691,25	97 094,9031	1 439,67	0,00	0,00	0,00	57,61
30/12/2022	C2 PART CAPI SL	45 316 628,43	48 776,1620	929,07	0,00	0,00	0,00	35,90

* Date de création A1 07/09/21
II 05/07/21
C2 05/11/21

B2A

Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
S.A.R.L. au capital de 5000 Euros
Siret 537 506 073 00015 - APE 6920Z
Les Gardes - 13860 Peyrolles en Provence

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI A		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	23,745800	2 268 261,50
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-10,056200	-965 716,96
Solde net des Souscriptions / Rachats	13,689600	1 302 544,54
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	73,689600	

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI R		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	28 063,168700	41 690 655,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-11 922,754700	-17 019 718,58
Solde net des Souscriptions / Rachats	16 140,414000	24 670 936,42
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	97 094,903100	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI SL		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	47 422,441700	44 797 634,39
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-820,520900	-761 953,21
Solde net des Souscriptions / Rachats	46 601,920800	44 035 681,18
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	48 776,162000	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-77,000000	-7 926 062,76
Solde net des Souscriptions / Rachats	-77,000000	-7 926 062,76
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	0,00	

B2A
 Société de Commissariat aux Comptes
 Inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
 S.A.R.L. au capital de 5000 Euros
 Siret 537 506 073 00015 - APE 6920Z
 Les Gardes - 13860 Peyrolles en Provence

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI A	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI R	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	424,31
Montant des commissions de souscription perçues	424,31
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	424,31
Montant des commissions de souscription rétrocedées	424,31
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI SL	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
II PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00

B2A
 Société de Commissariat aux Comptes
 inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
 S.A.R.L. au capital de 5000 Euros
 Siret 537 506 073 00015 - APE 6920Z
 Les Gardes - 13860 Peyrolles en Provence

	En montant
II PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

B2A
 Société de Commissariat aux Comptes
 inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
 S.A.R.L. au capital de 5000 Euros
 Siret 537 506 073 00015 - APE 6920Z
 Les Gardes - 13860 Peyrolles en Provence

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/12/2022
FR00140056Z0 A1 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	52 042,14
Pourcentage de frais de gestion variables	0,13
Commissions de surperformance (frais variables)	9 205,09
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0011147594 C1 PART CAPI R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 350 623,92
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	340,58
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR00140044P7 C2 PART CAPI SL	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	269 974,21
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	740,78
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR00140044O0 I1 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	3 585,30
Pourcentage de frais de gestion variables	0,17
Commissions de surperformance (frais variables)	1 146,59
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

B2A
 Société de Commissariat aux Comptes
 inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
 S.A.R.L. au capital de 5000 Euros
 Siret 537 506 073 00015 - APE 6920Z
 Les Gardes - 13860 Peyrolles en Provence

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Créances	Coupons et dividendes	28 750,00
Créances	SRD et règlements différés	84 114,32
Total des créances		112 864,32
Dettes	SRD et règlements différés	15 872,48
Dettes	Frais de gestion	157 119,03
Total des dettes		172 991,51
Total dettes et créances		-60 127,19

B2A
Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
S.A.R.L. au capital de 5000 Euros
Siret 537 506 073 00015 - APE 6920Z
Les Gardes - 13860 Peyrolles en Provence

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	184 844 507,13	96,26
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	3 023 128,11	1,57
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	181 821 379,02	94,69
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	112 864,32	0,06
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-172 991,51	-0,09
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	7 246 033,19	3,77
DISPONIBILITES	7 246 033,19	3,77
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	192 030 413,13	100,00

B2A
 Société de Commissariat aux Comptes
 inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
 S.A.R.L. au capital de 5000 Euros
 Siret 537 506 073 00015 - APE 6920Z
 Les Gardes - 13860 Peyrolles en Provence

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées						3 023 128,11	1,57
TOTAL Actions & valeurs assimilées nég. sur un marché régl. ou assimilé						3 023 128,11	1,57
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)						3 023 128,11	1,57
TOTAL FRANCE						3 023 128,11	1,57
FR0000073041 PIERRE ET VACANCES			EUR	2 804 386		3 023 128,11	1,57
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						181 821 379,02	94,69
TOTAL Obligations & valeurs assimilées nég. sur un marché régl. ou assimilé						181 821 379,02	94,69
TOTAL Obligations à taux fixe nég. sur un marché régl. ou assimilé						62 806 262,19	32,71
TOTAL CHYPRE						352 421,65	0,18
XS235505168 BANK OF CYPRUS PUBL TV21-0627	24/06/2021	24/06/2027	EUR	420		352 421,65	0,18
TOTAL ALLEMAGNE						909 060,40	0,47
DE000A1R0RZ5 EKOSEM-AGRAR AKT.TV12-071227	07/12/2012	07/12/2027	EUR	150	2,50	33 713,90	0,02
XS2339015047 STAND PR AUTO 6,25%21-300426	10/05/2021	30/04/2026	EUR	1 400	6,25	875 346,50	0,45
TOTAL ESPAGNE						19 811 158,05	10,33
ES0205227004 ASTURIANA DE LAMINADOS S.A.	30/07/2021	02/08/2027	EUR	10	5,75	992 162,60	0,52
OBL5,75%21-020827 BMTN							
XS2356570239 OHL OPRCNS TV21-310326	25/06/2021	31/03/2026	EUR	18 855 000	6,60	15 939 320,49	8,31
XS2353283548 BCO CREDITO SOC TV22-220926	22/09/2022	22/09/2026	EUR	28	8,00	2 879 674,96	1,50
TOTAL FINLANDE						2 627 487,24	1,37
FI4000441860 FINNAIR TV20-PERP.	03/09/2020	31/12/2050	EUR	154		2 627 487,24	1,37
TOTAL FRANCE						14 658 518,88	7,63
FR0013301074 AKUO ENERGY 4,5%17-081224	08/12/2017	08/12/2024	EUR	1 850	4,50	1 797 100,14	0,94
FR0013409265 PHALSBOURG 5%19-270324	27/03/2019	27/03/2024	EUR	40	5,00	3 831 560,55	2,00
FR0013430725 CLARANOVA 6%19-270624	27/06/2019	27/06/2024	EUR	200	6,00	194 673,07	0,10
FR0013479722 FIB 6%20-300125	29/01/2020	30/01/2025	EUR	7 430	6,00	6 691 173,01	3,47
FR0014005SR9 LAGARDERE 1,75%21-071027	07/10/2021	07/10/2027	EUR	23	1,75	2 144 012,11	1,12
TOTAL GRECE						11 876 400,00	6,18
XS2121408996 PIRAEUS BANK TV20-190230	19/02/2020	19/02/2030	EUR	8 000		7 105 262,46	3,70
XS2338193019 EUROBANK TV21-050527	05/05/2021	05/05/2027	EUR	2 000		1 715 570,14	0,89
XS2558592932 NATL BANK GREECE 7,25%22-1127	22/11/2022	22/11/2027	EUR	3 000		3 055 567,40	1,59
TOTAL ITALIE						3 007 705,89	1,57

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2346563500 MARCOLIN 6,125%21-151126	27/05/2021	15/11/2026	EUR	1 000	6,125	876 642,60	0,46
XS2534908889 BPER BANCA TV22-200133	20/09/2022	20/01/2033	EUR	2 000	8,625	2 131 063,29	1,11
TOTAL LUXEMBOURG						1 650 251,46	0,86
XS1038896426 BCO ESPSANTO LU 0%14-270251 13	27/02/2014	27/02/2051	EUR	537		126 699,78	0,07
XS1055501974 BCO ESPSANTO LU 0%14-090452 19	09/04/2014	09/04/2052	EUR	6 804		1 523 551,68	0,79
TOTAL PAYS-BAS						2 648 214,75	1,38
SE0015837794 AZERION GROUP 7,25%21-280424	28/04/2021	28/04/2024	EUR	2 700	7,25	2 648 214,75	1,38
TOTAL PORTUGAL						3 376 187,04	1,76
PTBCPBOM0062 BCP TV22-251025	25/10/2022	25/10/2025	EUR	6		626 298,82	0,33
XS0972653132 NOVO BANCO 0%13-1048	02/10/2013	02/10/2048	EUR	9 685		2 629 477,50	1,37
XS1042343308 NOVO BANCO 0%14-060351 14	06/03/2014	06/03/2051	EUR	542		120 410,72	0,06
TOTAL SLOVENIE						254 083,81	0,13
XS2113139195 NLB TV20-050230	05/02/2020	05/02/2030	EUR	3		254 083,81	0,13
TOTAL SUEDE						1 634 773,02	0,85
SE0015938378 MIROVIA TV21-070724	07/07/2021	07/07/2024	SEK	15		1 634 773,02	0,85
TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régi. ou assimilé						51 418 393,16	26,78
TOTAL ALLEMAGNE						338 621,07	0,18
NO0010894850 LR GLOBAL HLDG TV21-030225	03/02/2021	03/02/2025	EUR	400		338 621,07	0,18
TOTAL ESPAGNE						2 494 684,17	1,30
NO0010912801 GLOBAL AGRAJES TV 221225	22/12/2020	22/12/2025	EUR	2 500		2 494 684,17	1,30
TOTAL FRANCE						15 500 944,07	8,07
FR0008131403 BNP PARIBAS TV86-PERP	04/09/1986	31/12/2050	USD	30		199 990,56	0,10
FR0010093328 CNP ASSURANCE TV04-PERP.	21/06/2004	31/12/2050	EUR	9 613		7 795 566,22	4,06
FR0010128835 FED.CR.MUT.NORD EUR.TV04-PERP.	09/11/2004	31/12/2050	EUR	920		721 122,45	0,38
XS0179060974 AXA TV03 PERPETUEL EMTN S.13	17/10/2003	31/12/2050	EUR	7 092		5 781 563,88	3,01
XS0185672291 AXA TV04 PERP.	06/02/2004	06/02/2050	USD	1 300		1 002 700,96	0,52
TOTAL ROYAUME UNI						1 629 001,39	0,85
NO0011179806 CALLIGO UK TV21-291224	29/12/2021	29/12/2024	EUR	17		1 629 001,39	0,85
TOTAL LUXEMBOURG						6 052 347,31	3,15
XS1649046874 ANACAP FIN EURO TV17-010824	21/07/2017	01/08/2024	EUR	6 968		6 052 347,31	3,15
TOTAL PAYS-BAS						7 082 575,85	3,69
NL0000116168 AEGON TV04-PERP.	15/07/2004	31/12/2050	USD	74 000		5 577 181,26	2,90

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS0215294512 NIBC BANK TV05-PERP.MTN	24/03/2005	31/12/2050	USD	600		435 276,13	0,23
XS0249580357 NIBC BANK TV06-PERP.	30/03/2006	31/12/2050	EUR	1 431		1 070 118,46	0,56
TOTAL PORTUGAL						4 385 550,41	2,28
PTBCPGOM0067 B.C.P TV21-170532	10/11/2021	17/05/2032	EUR	60		4 385 550,41	2,28
TOTAL SUEDE						2 824 574,01	1,47
SE0013719788 EASTNINE AB TV07072024	08/07/2021	07/07/2024	EUR	1 700		1 715 864,78	0,89
SE0017084478 CAYBON HOLDING AB OBL.TV21-030325	01/12/2021	03/03/2025	SEK	4		375 916,24	0,20
SE0017133564 ESMAEIL 260125	26/01/2022	26/01/2025	SEK	7		732 792,99	0,38
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						11 110 094,88	5,79
DE000A0D24Z1 DEUTSCHE POSTBANK TV05-PERP.	07/06/2005	31/12/2050	EUR	9 916		7 230 429,33	3,77
DE000A0DEN75 DEUTSCHE POSTBANK TV04-PERP	02/12/2004	31/12/2050	EUR	5 400		3 879 665,55	2,02
TOTAL Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé						11 600 719,87	6,04
TOTAL BELGIQUE						9 124 013,75	4,75
BE0933899800 BNPP FORTIS TV07-PERP SUB.CONV	19/12/2007	31/12/2050	EUR	46		9 124 013,75	4,75
TOTAL FRANCE						2 476 706,12	1,29
FR0013342425 CLARANOVA ORNANE 01072023	19/06/2018	01/07/2023	EUR	2 241 363	5,00	2 476 706,12	1,29
TOTAL Titres participatifs						3 538 000,00	1,84
TOTAL FRANCE						3 538 000,00	1,84
FR0000140063 BNP PARIBAS TPA 84 TR.1-2	09/07/1984	31/12/2050	EUR	29 000		3 538 000,00	1,84
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						52 458 003,80	27,32
TOTAL ALLEMAGNE						4 272 683,08	2,23
DE000A2GSG24 IKB TV18-310128	31/01/2018	31/01/2028	EUR	47		4 272 683,08	2,23
TOTAL FRANCE						13 762 908,66	7,16
FR0013256393 CAPELLI TV PERPETUELLE	18/05/2017	31/12/2050	EUR	5		52 571,92	0,03
FR0013330529 URW 2,126%18-PERP	25/04/2018	31/12/2050	EUR	7	2,125	603 606,74	0,31
FR0013424983 REALITES TV19-PERP INDEX	13/06/2019	31/12/2050	EUR	220		2 277 301,41	1,19
FR001400EFQ6 EDF TV22-PERP.	06/12/2022	31/12/2050	EUR	5		1 004 243,42	0,52
XS0181369454 AXA TV03-PERP EMTN	20/11/2003	31/12/2050	EUR	4 398		3 522 302,24	1,83
XS0207764712 B.F.C.M. TV04-PERP. EMTN	15/12/2004	31/12/2050	EUR	6 961		5 460 963,67	2,84
XS0212581564 B.F.C.M. TV05 PERP. EMTN	25/02/2005	31/12/2050	EUR	1 062		841 919,26	0,44
TOTAL GRECE						8 885 006,50	4,63
XS2307437629 ALPHA SERVICES TV21-110631	11/03/2021	11/06/2031	EUR	10 500		8 885 006,50	4,63

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL IRLANDE						2 625 835,48	1,37
XS2333239692 BK OF CYP HLDGS TV21-231031	23/04/2021	23/10/2031	EUR	3 000		2 625 835,48	1,37
TOTAL PAYS-BAS						10 703 808,80	5,57
GB0047524268 ROTHSCILDS CO CONT TV86-PERP	11/09/1986	31/12/2050	USD	200		1 256 412,42	0,65
NL0000116150 AEGON TV04-PERP.	15/07/2004	31/12/2050	EUR	113 760		9 447 396,38	4,92
TOTAL PORTUGAL						12 038 177,28	6,27
PTNOBFOM0017 NOVO BANCO TV18-060728	12/07/2018	06/07/2028	EUR	121		12 038 177,28	6,27
TOTAL SLOVÉNIE						169 584,00	0,09
XS2080776607 NLB TV19-191129	19/11/2019	19/11/2029	EUR	2		169 584,00	0,09
TOTAL Contrats financiers						0,00	0,00
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge						0,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes						0,00	0,00
TOTAL FRANCE						-1 718 560,00	-0,89
MARF.EUR Appels marge futures			EUR	-1 718 560		-1 718 560,00	-0,89
TOTAL AUTRES PAYS						1 718 560,00	0,89
FGBMH3F00002 BOBL-EUX 0323			EUR	-525		1 718 560,00	0,89

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part A1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part II : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*